

LA MOISSON EST ABONDANTE *Tous appelés à la mission*

7^e Forum missionnaire
Pentecôte 2024

« Parmi les disciples ... » Lc 10, 1

Pour être choisi et envoyé, il faut être disciple.

Sur le chemin pour le devenir, la famille joue un grand rôle. Les parents de Claude sont des chrétiens convaincus et ils vont tout faire pour l'éduquer dans la foi et veiller sur sa conduite. Ils sont aussi très heureux que leur premier enfant soit un garçon car, grâce à lui, ils espèrent regagner leurs titres de noblesse qui avaient été perdus à cause de dissensions dans la famille.

Cette foi reçue, il va la faire sienne durant son adolescence, aidé par les Jésuites du collège St Thomas qui seront pour lui des enseignants, mais aussi des guides. Il va approfondir sa foi avec d'autres en participant à la *Congrégation Notre Dame*, un groupe de vie évangélique où il apprend à prier avec d'autres, mais aussi à agir en faveur des malades, des pauvres ou des orphelins de l'hospice. L'Évangile devient un ferment actif dans sa vie et bouleverse les frontières de son monde. Il découvre le sort des pauvres et éprouve la joie de les servir. Il se décrira lui-même comme « *aimant beaucoup à faire l'aumône et compatissant naturellement à la misère d'autrui...* »¹ Claude ressent des aspirations nouvelles, un attrait pour une vie donnée à Dieu et aux autres, le désir d'être prêtre.

Mais ce désir a besoin de s'affermir. Claude se révèle très bon élève, ses succès scolaires, au fil des années, rendent plus accessible le rêve des parents. Un avenir brillant s'ouvre devant lui et lui-même rêve de place d'honneur dans le monde. Durant des années il cherche, hésite, n'arrive pas à se décider. Durant ses études de droit à Nantes Il fait l'expérience de son inconstance, tantôt plein de ferveur, à d'autres périodes « *mou, lâche, tiède pour remplir ses devoirs de chrétien* »² Sans la reconnaissance de cette part de faiblesse, comment chercher un chemin pour s'en libérer ?

L'expérience d'une conversion

Dieu seul m'aime sincèrement et veut me faire du bien. Si je lui puis plaire, je suis trop heureux; si je lui déplais, je suis le plus misérable homme du monde. J'ai tout gagné si je vis dans la grâce; j'ai tout perdu si je la perds. » (RVR, DM 297)

¹ **Christian de Mare**, *Aux racines de l'arbre spiritain, Claude François Poullart des Places (1679-1709) Écrits et Études*, Mémoire Spiritaine, Études et Documents 4, p. 304 (cité DM).

² DM, p. 303

Toute expérience spirituelle a **ses moments**. Pour Claude c'est *la retraite selon les Exercices de St Ignace, chez les Jésuites à Rennes, en 1701*. Il fait là deux expériences majeures qui vont lui permettre de sortir de l'indécision quant à son choix de vie. « *Dieu seul m'aime sincèrement et veut me faire du bien...* »: l'amour miséricordieux de Dieu pour lui. Aucun amour, aucune promesse ne peut dépasser ce que Dieu lui offre, en comparaison, les propositions du monde sont bien illusoires. Il y croit d'autant plus qu'il éprouve une grande joie ; Il « *goûte* » la « *douceur* » de se donner à Dieu. Il n'a plus peur.³ Il peut désormais s'accepter tel qu'il est et nommer « *sa passion dominante* » qui se cache souvent derrière ses réactions et décisions : l'ambition, l'amour de la gloire et du succès, la vanité.

Une expérience spirituelle est très personnelle et difficile à dire. Son authenticité se vérifie *aux effets qu'elle produit* dans la vie concrète, aux fruits qu'elle porte dans la durée. Elle se vérifie aussi dans **un discernement** qui ne se fait jamais seul, mais avec un frère expérimenté, dans les conditions et toute une tradition de l'Église. Dans le cas de Claude, nous ne connaissons pas le prêtre à qui il s'est confié et nous ne savons pas ce qu'ils ont dit. Mais nous pouvons voir ce qui change dans sa vie après la retraite :

-Au début du mois d'octobre 1701, il quitte sa famille pour partir à Paris, étudier la théologie au collège Louis-le-Grand tenu par les Jésuites. Il a donc reconnu qu'il était appelé à être prêtre. Mais son choix indique qu'il a renoncé à voir ses études sanctionnées par des diplômes et à obtenir des postes importants dans l'Église. Dans sa décision, il prend en compte son désir profond d'être prêtre, mais aussi sa « *passion dominante* » à laquelle il ne veut plus céder. Il s'en donne donc les moyens.

- Par la suite il dira que cette retraite a été pour lui une libération, que Dieu s'est révélé à lui comme un « *Libérateur* ». ⁴ Il pense à la miséricorde de Dieu pour lui qui l'a « *tiré du monde* », libéré du péché et lui a redonné la « *robe de sanctification* ». Il veut désormais lui manifester sa « *reconnaissance* » et son amour. Cette expérience spirituelle a des répercussions dans sa vie. Avant il était dans une impasse. Maintenant il est remis en route, l'avenir s'ouvre devant lui.

Il est libéré *du projet que ses parents avaient pour lui*. Il prend son propre chemin.

Il est libéré *de lui-même, de son ambition, de ses rêves de grandeur de l'illusion que les succès pourraient le combler et assouvir tous ses besoins*.

Il est capable désormais *de quitter et n'a pas peur de manquer*. Le chemin est exigeant et bien des épreuves l'attendent, mais il garde confiance en Dieu qui ne l'a jamais abandonné. (RVR, DM 297 ; Thomas, PC 174)

- l'accès à son vrai désir libère *une force nouvelle*. La suite du parcours montre qu'il ne reviendra plus sur les décisions prises à la fin de cette retraite. Celles-ci sont solides, parce

³ Thomas dans PC (P. Coulon, C.F. Poullart des Places et les Spiritains, Karthala, Paris 2009), p. 174.

⁴ RSP, DM 322.

qu'elles ne sont pas bâties sur l'imaginaire, ses peurs, ou ses compromis (confort, ce qui plaît le plus ...), mais elles partent de lui, tel qu'il est, avec ses qualités et faiblesses, de son seul désir de répondre à Dieu.

Une démarche missionnaire

Claude n'est jamais parti en mission. Cependant, à la suite de l'expérience spirituelle qu'il a vécue, il va s'engager dans une réelle démarche missionnaire de sortie de soi pour aller à la rencontre des autres.

Commence ainsi **une histoire nouvelle**. Son histoire.

« *J'annoncerai ce que votre bonté m'a fait entendre aujourd'hui* ». ⁵ Il devient ainsi porteur d'une parole personnelle. Il a un grand désir de partager la joie qu'il éprouve : il voudrait que tous goûtent au même pardon, à la même libération que lui.

Chacun est responsable du don qui lui a été fait. Ce qu'il a « entendu » fait de lui un témoin et comment prétendre l'être, sans cette rencontre personnelle avec le Christ ? Pourquoi partir si je n'ai rien à dire ? N'étaient considérés comme Apôtres que ceux qui ont « été avec lui » et ont « vu et entendu ». St Luc montre que Jésus a envoyé les 72, preuve que cette expérience n'est pas réservée qu'à quelques-uns.

Mais il sera témoin à sa façon. Puisque son ambition l'a souvent détourné de Dieu, il va la combattre en tout et aura une préférence pour « *les œuvres... les plus obscures, pour les œuvres abandonnées.* » ⁶ Il va suivre le Christ dans son abaissement, sa préférence pour les petits et les pécheurs. Cette logique explique son désir d'une vie humble et pauvre et son souci de ceux qui sont démunis, les immigrés de l'époque, les malades et les étudiants sans ressources. C'est « la manière de Claude. »

Dans la rencontre des pauvres

Il va à la rencontre des « *pauvres écoliers* », se fait proche d'eux en se situant « *comme avec ses égaux* ». ⁷ Ainsi, à partir d'eux, naît le projet pas seulement de leur procurer nourriture et logement, mais de « *faire valoir* » et « *cultiver* » leurs « *dispositions admirables* » et leurs « *talents* » qui, « *faute de secours* », restent « *enfouis* » et qui « *seraient utiles à l'Église s'ils étaient cultivés* ». ⁸ Il ne se situe pas comme un riche, ⁹ mais comme un pauvre en demande, qui voit tout ce que l'autre peut donner. S'établit une relation de réciprocité où lui-même reçoit autant qu'il donne.

⁵ RVR, DM 288.

⁶ Thomas dans PC 181.

⁷ Thomas dans PC p. 183.

⁸ Besnard, PC p. 205.

⁹ À cette époque, il refuse un bénéfice de 4000 livres. J Michel, *Influence de l'AA sur CF Poullart des Places*, Beauchesne, Paris 1992, p. 40-41 : le billet II de la lettre à L'AA de Toulouse du 20 mars 1703.

La ferveur spirituelle lui donne force et enthousiasme pour agir et de son engagement auprès des étudiants pauvres lui vient l'intuition de l'œuvre. Le voilà unifié autour de son projet, signe de l'action de l'Esprit en lui.

Dans une hospitalité réciproque : Au début du carême 1703, Claude quitte le collège où il vivait confortablement, pour s'installer avec eux dans la maison qu'il loue. Un changement radical : logement, nourriture, habillement, loisirs...tout est commun. L'exode continue : de sa maison à la maison des pauvres. D'assistés, ils deviennent des frères de partage. Cette fois, ce sont eux qui l'accueillent parmi eux comme en Ac 10, 33. Pierre et Corneille s'accueillent réciproquement et ensemble ils sont visités par l'Esprit. Cette hospitalité réciproque est source de vie, à la naissance d'une communauté, qui deviendra plus tard une congrégation religieuse. La mission, c'est habiter chez l'autre.

Dans le franchissement des frontières : La maison où il emménage est juste de l'autre côté de la rue. Mais il quitte son monde privilégié, celui dont il fait partie depuis son enfance. C'est un pas énorme qui va au-delà de ce qui était convenable, qui franchit les frontières qui existaient dans la société très hiérarchisée de l'époque. C'est son charisme. L'évangile est annoncé.

Dans un style de vie pauvre : Ses choix sont fermes : il ne veut pas vivre des bénéfices provenant des biens de l'Église et le peu qu'il possède est entièrement au service de la communauté qu'il a fondée. Il est ainsi libre par rapport à son père, par rapport à toute volonté de pouvoir vis-à-vis des étudiants qu'il accueille. Son projet est bâti non sur son argent, mais sur la confiance en Dieu et en sa Providence. Pour trouver ce qu'il faut pour vivre, il va lui-même quêter auprès des Grands qui deviennent ses bienfaiteurs. Avant son ordination, il n'acceptera, pour sa subsistance, que les 60 livres de rente (par an) exigées par son évêque.

En communauté fraternelle

Dès la première intuition, il a le projet de « *les rassembler dans une chambre, où il irait de temps en temps leur faire des instructions, et de veiller sur eux autant que sa demeure dans le collège pourrait le lui permettre*¹⁰ ». Sa visée n'est pas seulement de leur procurer de la nourriture et un logement, mais de « *faire valoir* » et « *cultiver* » leurs « *dispositions admirables* » et leurs « *talents* » qui, « *faute de secours* », restent « *enfouis* ». Le désir de Claude est donc, dès le départ, d'en faire une vraie communauté de formation où ils s'entraident à tous les niveaux : études, prière, vie spirituelle et partage. Ce texte indique aussi qu'il y a un discernement : Claude offre à ceux qui ont des dispositions favorables, un lieu où leur désir d'être prêtre et leur engagement dans ce but trouvent les conditions pour se réaliser.

¹⁰ C. BESNARD, cité par Ch. DE MARE, *Aux racines de l'arbre spiritain*, pp. 277-278.

En 1704, il accepte de *partager la responsabilité avec d'autres*. Un renoncement, une forme de pauvreté qui est source de vie : liberté personnelle et disponibilité pour les étudiants. La qualité de la communauté s'en trouve renforcée : des relations plus libres et un avenir qui n'est plus lié à sa personne.

Claude a une conviction forte qui fait partie de son charisme : les pauvres ont droit à une formation solide et sûre comme les autres. Les « *âmes abandonnées* » ont besoin de prêtres « *qualifiés* », parce qu'elles valent autant que celle des « *grands Seigneurs*. » Le cadre choisi pour y parvenir est celui d'une communauté de formation.

Destiné aux plus pauvres, le séminaire éduque à la pauvreté évangélique. Claude sait persuader ses étudiants que « *le désintéressement est le commencement de la perfection d'une âme qui veut suivre Jésus-Christ.* »¹¹

L'objectif est de former des prêtres « *laborieux, capables et désintéressés* », qui soient disponibles au service de la Mission de l'Église et aux fidèles qui leur sont confiés, des « *prêtres pour les gens* ».

La mission commence par le témoignage d'une communauté évangélique, où les services sont partagés, où « *on ne servira rien au Supérieur plus qu'aux particuliers. Les uns et les autres doivent se faire un plaisir de se regarder comme des pauvres à qui la Providence présente la nourriture qu'on leur donnera au réfectoire.* »¹² Pour « *annoncer l'Évangile aux pauvres* » comme son « *Maître* » rien ne lui semblait « *trop bas* »¹³ il se faisait serviteur de tous.

Leur vie commune évangélique prend une dimension prophétique, car elle instaure entre eux des rapports d'égalité bien avant la Révolution (1789), sans violence, mais dans la joie qui vient du partage, du service mutuel et de la fraternité.

D'ailleurs cette œuvre naissante, discrète, fragile, est en fait une prise de position forte par rapport aux maux dont souffrent l'Église et le monde de son temps : dans l'Église, un clergé mal formé, soucieux de s'assurer des bénéfices et, dans la société, des inégalités grandissantes entre les différentes classes. Elle se situe pleinement dans le sens de la réflexion et des efforts de l'Église de son temps : selon J Michel, « *la meilleure réponse au concile de Trente* »¹⁴.

¹¹ JM, *Du nouveau sur les sources de la spiritualité de PdP...*, p. 112.

¹² RGP (*Règlements généraux et particuliers*), DM, Règle 67 p. 344.

¹³ Thomas dans PC, P. 181.

¹⁴ **Joseph Michel**, *Claude-François Poullart des Places, fondateur de la Congrégation du Saint-Esprit, 1679-1709*, Paris, Éditions Saint-Paul, 1962, ch XVI.

« Mes pensées et mes désirs »

Il est à propos que je rappelle ici dans mon esprit ces moments de ferveur que j'eus le bonheur de ressentir dans mes premiers retours à Dieu. Quelles étaient alors mes pensées et mes désirs, quelle était ma manière de vivre et mes plus ordinaires occupations ?... Je ne pouvais quasi penser qu'à Dieu. Mon plus grand chagrin était de n'y penser pas toujours. ... *Je voulais me voir un jour dénué de tout, ne vivant que d'aumônes après avoir tout donné. Je ne prétendais me réserver de tous les biens temporels que la santé dont je souhaitais faire un sacrifice entier à Dieu dans le travail des missions, trop heureux si, après avoir embrasé tout le monde de l'amour de Dieu, j'avais pu donner jusqu'à la dernière goutte de mon sang pour celui dont les bienfaits m'étaient presque toujours présents*¹⁵.

Dans ce passage s'expriment les désirs qui vont marquer sa vie et son œuvre : choix de la pauvreté matérielle et spirituelle, désir de la mission pour « embraser le monde de l'amour de Dieu » et du don de lui-même « jusqu'à la dernière goutte de son sang », dans un chemin de fidélité jusqu'au bout.

Cette brève relecture de notre récit de fondation montre que, pour Claude, la mission est plus que le vague rêve d'un jeune homme, mais fait partie de son appel et des grandes aspirations qui sont à l'origine de son œuvre.

Il n'avait pas de projet préétabli. C'est conduit par l'Esprit qu'il est devenu fondateur et c'est à l'Esprit de Pentecôte que lui et ses compagnons se consacrent, le 27 mai 1703, afin de devenir des prêtres disponibles pour être envoyés là où l'Eglise en a le plus besoin. Début humble mais qui ouvre une histoire où la dimension missionnaire s'affirmera de plus en plus. En effet, après leur formation au séminaire du Saint-Esprit, certains prêtres repartaient dans leur diocèse ou dans les missions en France avec les Montfortains. En 1734, la mission auprès des « infidèles » est inscrite dans la Règle de vie et peu de temps après, certains partirent au Canada et en Extrême Orient.

À partir de 1777, le séminaire du Saint-Esprit est chargé de former les prêtres pour la Guyane. Ils seront considérés comme « associés pour les missions ». Sans être encore membres d'une congrégation, ils vont vivre entre eux une réelle fraternité et un attachement fort au séminaire qui les a formés, comme en témoigne l'un d'eux, Matthieu Hérard, dans une lettre : « *Tout nous attachait les uns aux autres, mêmes principes, même façon de penser, pour ainsi dire mêmes inclinations, tous bannis pour la même cause, nous ne pouvions pas ne pas nous aimer.* »¹⁶. (Mort le 19.10. 1839)

¹⁵ RSP, DM 323-324.

¹⁶ Expulsés de Guyane en mai 1793 pour ne pas avoir prêtés le serment constitutionnel.